Centre de traduction et de terminologie juridiques Faculté de droit Université de Moncton

ACTUALITÉS JURILINGUISTIQUES

du 17 juillet 2009

par Sylvette SAVOIE THOMAS et Gérard SNOW

1. Institut d'été de jurilinguistique 2009

La troisième édition de l'Institut d'été de jurilinguistique aura lieu le 31 août 2009 à l'Université McGill, à Montréal. Les deux premières éditions de l'Institut ont eu lieu en 2005 et en 2006 et ont attiré un bon nombre de participants. Une équipe travaille actuellement à l'élaboration du programme de la journée. Les détails concernant l'inscription vous seront donnés dans les prochaines semaines. D'ici là, pour toutes questions ou suggestions concernant l'Institut d'été de jurilinguistique 2009, communiquer avec le directeur du CRDPCQ, Lionel SMITH, à l'adresse suivante : lionel.smith@mcgill.ca.

2. Offre d'emploi

La Cour pénale internationale cherche à combler un poste de réviseur/éditeur de langue anglaise à La Haye. Le concours se termine le 26 juillet 2009. Pour plus d'information, communiquer avec Charles ZAMA à l'adresse charles ZAMA à l'adresse <a href="mailto:char

3. Parutions

Lexique du droit des sûretés (common law), ouvrage publié comme bulletin de terminologie 269 du Bureau de la traduction du Canada en collaboration avec le ministère de la Justice du Canada sous le label **PAJLO** (Promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles). Renfermant plus de 450 termes anglais dont les équivalents français ont été normalisés, il est consultable en format HTML ou PDF à l'adresse suivante : http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=1170

MAILHOT, Madeleine (2008). Les bons mots du civil et du pénal – Dictionnaire français-anglais des expressions juridiques, 3^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 406 pages, rigide, 49,95 \$. ISBN: 978-2-89127-864-5. www.wilsonlafleur.com

MORÉTEAU, Olivier (2008). « Project to Reform the Law of Obligations (Catala Project): One Project, Two Translations », dans Helmut Koziol et Barbara Steininger (dir.), *European Tort Law 2006*, Vienne et New York, Springer, pages 196 et 197. Le texte est reproduit à l'adresse http://www.springerlink.com/content/174033387u5q7u1r/fulltext.pdf. Sur le danger de recourir à l'anglais de la common law pour traduire vers l'anglais un texte civiliste français.

NACCARATO, Mario (2009). « Of Couch Potatoes and Lexicographers: The Eternal Struggle Between Usage and the Imposed Neologism, and its Application to Legal Neology », dans *Revue générale de droit*, vol. 39, n° 1, p. 5-24. L'auteur (professeur de droit à l'Université Laval et membre du Comité de normalisation PAJLO) s'interroge sur les sources des néologismes et se demande s'il existe un ordre de préséance entre elles.